

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de SAINT-VICTOR & MELVIEU	
<u>Nombre de membres en exercice</u> : 11 <u>Présents</u> : 08 <u>Votants</u> : 09 <u>Date de la convocation</u> : 06/03/2026 <u>Date d'affichage</u> : 06/03/2026	Séance du 12 Mars 2026 L'an deux mille Vingt six Le Douze Mars à 09 heures 30 Le conseil municipal de la commune de Saint-Victor & Melvieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. CAPEL Jean, Maire. <u>Etaient présents</u> : ALAUZET Claude, CAPEL Jean, GOUJARD Claudine, IBANEZ Marie-Josèphe, MONTADE Sylvain, GIRARD Yvette, RICARD Martine, TIERS Jérôme <u>Absent</u> : ALRIQUET Julie, excusée, avait donné procuration à Mme RICARD Martine ; DELMAS Christine, LAVABRE Jordy, <u>Secrétaire de séance</u> : Yvette GIRARD

Ordre du jour :

- Vote du procès-verbal du 17 Février 2026
- Approbation des CFU 2025
- Affectation des résultats 2025
- Questions diverses

Vote du Procès-verbal du 17 Février 2026

Voté à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Principal

Fonctionnement :

1 023 061.01 € Dépenses

1 699 055.74 € Recettes

Investissement :

406 934.60 € Dépenses

424 405.58 € Recettes

Dont Reste à Réaliser : - en dépenses investissement : **124 719.82 €**

- en recettes investissement : **16 900.00 €**

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte Financier unique 2025.

Affectation de résultat :

- Excédent à reprendre en section de **fonctionnement** au budget primitif **2026** sera de **585 645.89 €**.

- Excédent à reprendre en section d'**investissement** au budget primitif **2026** est de : **17 470.98 €**

Voté à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Eau-Assainissement

Fonctionnement :

136 127.57 € Dépenses

153 742.64 € Recettes

Investissement :

201 635.78 € Dépenses

220 243.17 € Recettes

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte Financier unique 2025.

Affectation de résultat :

- Excédent à reprendre en section de **fonctionnement** au budget primitif **2026** est de **17 615.07 €**

- Excédent à reprendre en section d'**investissement** au budget primitif **2026** est de : **18 607.39 €**

Dont Reste à Réaliser : - en dépenses investissement : **24 060,00 €**

Voté à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique 2025 Budget Lotissements

Fonctionnement :

0 € Dépenses

76 257.20 € Recettes

Investissement : - **76 257.20 €**

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, le conseil municipal vote à l'unanimité le compte Financier unique 2025.

Affectation de résultat

- Excédent à reprendre en section de **fonctionnement** au budget primitif **2026** sera de **76 257.20 €**

- Déficit à reprendre en section d'**investissement** au budget primitif **2026** sera de **76 257.20 €**

Voté à l'unanimité

Questions diverses

- Eboulement mur sur St-Victor : Il a été décidé de demander à un géomètre de délimiter les limites de propriétés.
- Absence de marquage sur la Route D31 entre St-Victor et Melvieu : Une demande a été faite auprès du Département pour refaire les marquages au sol. La Commune a reçu une réponse négative, car pour des raisons de budget, seul les axes principaux sont refaits et la RD31 est un axe secondaire.

La séance est levée à 11h

• **Rappel des délibérations prises le Jeudi 12 Mars 2026**

- 2026-03-12- N°01 : CFU Budget principal 2025
- 2026-03-12 N°02 : CFU Budget eau assainissement 2025
- 2026-03-12 N°03 : CFU Budget Lotissements 2025
- 2026-03-12 N°04 : Affectation de résultat 2025 – Budget principal
- 2026-03-12 N°05 : Affectation de résultat 2025 – Budget eau-assainissement
- 2026-03-12 N°06 : Affectation de résultat 2025 – Budget Lotissements

Signatures du Maire et du secrétaire de séance

Maire Jean CAPEL	
Secrétaire de séance PAROUTY-GIRARD Yvette	